

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Restauration et préservation des sites ardoisiers**

**N° action : 13**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

**Description de l'action :**

Cette fiche action se base notamment sur l'étude d'Annie Remacle sur l'intérêt biologique des ardoisières de l'Ardenne belge. L'évolution négative de l'intérêt biologique des verdous souligne l'importance d'agir maintenant pour restaurer ces milieux exceptionnels.

**- Contexte :**

Les anciens sites ardoisiers constituent des milieux ouverts en forêt ardennaise, à forte valeur biologique. En plein cœur de l'Ardenne, des espèces calcicoles et xérophiles ont pu conquérir l'emplacement des anciens verdous favorables également à une faune et une flore diversifiées, originales pour l'Ardenne. Le contexte écologique particulier des sites ardoisiers fait que de nombreuses espèces rares à très rares en Ardenne peuvent s'y développer. La présence d'une flore calciphile est liée à la composition de la roche qui présente à certains endroits des teneurs en calcaire non négligeables. Dès lors, il n'est pas rare de rencontrer une grande hétérogénéité de la flore liée à celle du substrat, le bassin ardoisier d'Herbeumont-Bertrix étant le plus riche en diversité floristique calciphile/calcicole.

Une des conditions de maintien de cette biodiversité est de conserver la mise en lumière de ces sites. Or, suite à l'abandon des activités d'extraction de l'ardoise depuis de nombreuses décennies, la forêt reprend ses droits et ces lieux sont envahis par des ligneux, ce qui contrarie l'ensoleillement et le développement de cette biodiversité singulière.

Les groupes taxonomiques à enjeux sont principalement : les plantes vasculaires (80 taxons de spermatophytes + ptéridophytes dont la moitié des espèces indigènes en Belgique se trouvent dans les ardoisières citées plus bas), les reptiles, les amphibiens, les orthoptères, les lépidoptères rhopalocères et les abeilles sauvages (principalement de la famille des Megachilidae).

Globalement, ces sites disposent très rarement d'un statut de protection fort ni d'une gestion adéquate.

**- Objectifs :**

- 1. Mettre à jour les connaissances, restaurer et préserver la biodiversité particulière des verdous. La mise à jour des connaissances permettra à la fois de dresser un bilan préalable aux restaurations mais également de permettre de comparer l'avant et l'après restauration.
- 2. Mettre les sites restaurés sous statut de protection fort.

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

### - **Méthodologie** :

1. Inventaire biologique de l'existant (notamment recherche des espèces à enjeux identifiées par A. Remacle) ;
2. Rédaction des plans de restauration pour les sites qui le nécessitent et budgétisation ;
3. Sélection de 3 sites pilotes à restaurer durant la période 2023-2026 (sur base des enjeux biologiques et de la maîtrise foncière, les sites de la Vallée d'Aise se profilant d'emblée comme d'excellents candidats pilotes) – les autres sites seront restaurés après 2026 ;
4. Restauration par marché public (coupe des ligneux et exportation principalement, remuage des ardoises pour relancer la dynamique pionnière, gestion des invasives (ex. cerisier tardif)) ;
5. Rédaction d'un plan de gestion pour les 3 sites pilotes restaurés et identification d'un gestionnaire.

Choix des sites : propriétaire, avis Communes, avis DNF, visite de terrain, état des lieux

### - **Localisation** :

Anciens sites ardoisiers du bassin Herbeumont-Bertrix (30 sites = 27 ha), du bassin d'Alle-Rochehaut (23 sites = 9 ha) et du bassin de Fays-les-Veneurs (15 sites = 6 ha).

### - **Public(s) ciblé(s)** :

Aucun public-cible spécifique, la bénéficiaire principale étant la biodiversité. Cependant, les acteurs principaux sont les acteurs naturalistes et le grand public pourra, via un projet de mise en valeur, de sensibilisation sur certains sites, en apprendre davantage sur ces milieux emblématiques de la Vallée de la Semois.